

EN RÉSUMÉ

- Le gouvernement fédéral allemand a arrêté une série de mesures pour l'emploi des jeunes, des seniors et des familles monoparentales (p. 4).
- En Belgique, les mesures « anti-crise » ont été prolongées jusqu'au 30 septembre 2010 (p. 7-8) et de nouvelles dispositions conventionnelles s'appliquent pour les ouvriers (p. 9).
- Une enquête de la Chambre de commerce américaine en Chine fait état des difficultés rencontrées par les entreprises en matière de gestion des ressources humaines (p. 10).
- Au Danemark, la crise a entraîné un recours massif au chômage partiel (p. 12) dont le régime exceptionnel a été prolongé jusqu'en avril 2011 (p. 13).
- En mars, deux lois importantes ont été adoptées aux États-Unis : l'une réforme fondamentalement le système américain d'assurance-maladie (p. 15) et l'autre vise à relancer l'emploi (p. 16).
- Le gouvernement grec a présenté un projet de loi visant à réformer le système de retraites (p. 19).
- En Irlande, le gouvernement a présenté les grandes lignes de la réforme des retraites qui prévoit, notamment, un relèvement progressif de l'âge de la retraite à 68 ans d'ici à 2028 (p. 19).
- Malgré la crise, les entreprises italiennes n'ont pas réduit leur budget consacré à la formation professionnelle (p. 20).
- Le patronat luxembourgeois a présenté, en avril, son plan d'action pour relancer l'économie et le marché du travail (p. 21).
- Les premières Assises de l'Industrie se sont tenues au Maroc en avril dernier (p. 22).
- Les partenaires sociaux norvégiens sont parvenus à la signature d'une nouvelle convention collective pour la métallurgie, le textile et l'industrie de l'emballage (p. 22).
- Le gouvernement polonais veut renforcer la lutte contre le travail illégal (p. 23).
- Au Portugal, le gouvernement a instauré de nouvelles aides financières pour les entreprises qui transforment en contrat à durée indéterminée des contrats « temporaires » (p. 24).
- En Slovénie, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord salarial pour les industries de la métallurgie, de l'électronique et de la fonderie (p. 27).
- En Suisse, les mesures temporaires de chômage partiel ont été prolongées (p. 28) et une réglementation sur la protection contre le tabagisme dans les entreprises est entrée en vigueur (p. 28).
- Face à la reprise économique, le gouvernement de Taïwan reste attentif à la situation économique et sociale ; le projet de signature d'un accord-cadre de coopération économique avec la Chine crée des tensions sociales (p. 29).
- Le gouvernement tunisien a lancé, fin avril, un vaste plan pour la promotion et la mise à niveau du système de formation professionnelle (p. 30).
- Sur le plan international, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU chargé des questions des droits de l'homme et des entreprises vient de publier un rapport d'étape avant la publication finale de son rapport prévue en 2011, juste après la publication de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale de l'entreprise prévue en décembre 2010 (p. 31).